



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 JANVIER 2025 – 20H30

Le 16 janvier 2025 à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M Michel BONNIER, Maire.

13 Membres présents : M BONNIER Michel - M VOUTE Jean-Claude – Mme THIZY Florence- M BLANCHARD Jean Yves – M GIRAUD Jean Baptiste- M LHOMME Laurent- M BONNARD Yves – M THOLLET Roland- Mme BOUCHUT Sabrina - M RIVOIRE Frédéric – Mme GEFFARD Estelle - Mme PETIT Sabrina- Mme MONTEILLER Evelyne
Membres excusés : Mme MALLE Stéphanie et Mme RIOU Solen

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Mme Estelle GEFFARD

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024

Délibération : vote d'une aide financière au profit de Mayotte

Délibération : avis du conseil municipal sur le projet de Plan de Mobilité des territoires Lyonnais

Délibération : vote d'une décision modificative n°2/2024 du budget communal principal

Présentation des documents financiers fournis par le conseiller aux Décideurs Locaux (Indice de pilotage comptable et tableau de synthèse)

Questions diverses

Compte rendu des réunions et commissions diverses

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2024 et valide l'ajout du point suivant à l'ordre du jour : vote d'une décision modificative n°2/2024 du budget communal.

M le Maire informe des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal qu'il a signées depuis la dernière séance :

Climo Confort 69850 St Martin en Haut	Installation et mise en service d'une centrale photovoltaïques à la salle Jean Moulin/Vestiaires	53 000€
SARL Faure Thomas et Pascal 42140 St Denis Sur Coise	Devis pour changer la chaudière pour la salle Jean Moulin et vestiaires	22 184.61€
EURL GP Electricité 69610 Aveize	Devis pour remplacement des éclairages de la salle Jean Moulin par des éclairages en led	8672.50€
Société SERAL	Mission de repérage amiante/ HAP pour le projet de sécurisation de la rue de la Croix Michel	1 480€

Délibération n°2025-01-01 : vote d'une subvention financière au profit de Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, M le Maire informe que l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune d'Aveize tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il propose au conseil municipal que la commune d'Aveize contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante : Faire un don d'un montant de 500€ à la Protection civile FNPC Tour Essor 14 rue Scandini 93500 PANTIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce soutien à la population de Mayotte en octroyant un don d'un montant de 500€ à la Protection Civile FNPC Tour Essor 14 rue Scandini 93500 PANTIN, dit que les crédits nécessaires au règlement de cette aide seront inscrits à l'article 65748 au BP 2025 et habilite Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n° 2025-01-02 : avis du conseil municipal sur le projet de Plan de Mobilité des Territoires Lyonnais – délibération ajournée

Monsieur le Maire informe que le conseil d'administration de SYTRAL mobilités a arrêté le projet de Plan de Mobilité des territoires Lyonnais. Conformément à l'article L1214-28-2 du code des transports, l'avis du conseil municipal est sollicité dans les trois mois.

Il propose au conseil municipal de reporter cette délibération lors de la prochaine séance du conseil municipal afin d'avoir tous les éléments qui seront fournis par le service mobilité de la CCMDL.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'ajourner cette délibération et de la représenter lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Délibération n° 2025-01-03 : vote d'une décision modificative n°2/2024 du Budget Communal Principal

Monsieur le Maire explique que le Conseiller aux Décideurs Locaux a demandé une rectification du mandat passé le 08/07/2024 pour l'ajustement du coût du service commun avec la CCMDL. Le mandat d'un montant de 4 571.48€ a été effectué à l'article 739211 alors qu'il aurait dû être passé à l'article 6216.

Afin de procéder à cette rectification, M le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur la section de fonctionnement du budget communal principal.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision budgétaire modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses

Article	Libellé	Montant
6288 chapitre 011	Autres services extérieurs	- 100€
	Total chapitre 011	- 100€

6216 chapitre 012	Personnel affecté par GFP rattachement	+ 100€
	Total chapitre 012	+ 100€

Présentation des documents financiers fournis par le conseiller aux décideurs Locaux
(indice de pilotage comptable et tableau des effectifs)

M le Maire présente l'indice de pilotage comptable de la commune d'Aveize qui est de 100% sur l'année 2023 ainsi que la synthèse comptable avec le nombre de mandats/titres, délai de paiement. La commune d'Aveize a donc une bonne gestion et un suivi satisfaisant de l'actif.

Questions diverses

Le conseil municipal décide de décaler la réunion du 13 février au 27 février 2025 afin que le conseil municipal puisse délibérer entre le 17/02 et le 15/03 pour mandater le CDG69 pour lancer une consultation pour la protection sociale complémentaire pour les agents communaux.

La commission gestion des déchets se réunira le 14/02/2025 à 15h30 afin de vérifier la liste des redevables à transmettre à la CCMDL. La commission devra travailler pour savoir où installer les colonnes, ce travail devra être fait pour avril compte tenu de la suppression du porte à porte. Les conseillers échangent sur l'installation de ces colonnes dans le village. Des propositions sont faites : parking croix michel, parking cimetière, station d'épuration du trêve, ancienne station d'épuration du CMA à l'argentière. Une réunion de la commission a lieu le 31 janvier à 15h30 pour aborder ce sujet.

M le maire rappelle la cérémonie des vœux du Président de la CCMDL le vendredi 17 janvier 2025 à 18h00 à Souzy.

M le Maire fait part de l'invitation de M le Maire de Grézieu le Marché à une réunion d'échanges le vendredi 24 janvier. Cette réunion est programmée dans le cadre de leur plan guide.

Compte rendu des réunions et commissions diverses

Intervention de Jean Claude Voute : les travaux avancent au local Esthéticienne. A la prochaine réunion du conseil municipal, les conseillers pourront aller visiter le local – rendez-vous à 20h15. Le terrassement de l'immeuble « Les Jardins de la Côte » a bien démarré. La canalisation d'assainissement a été trouvée sur le terrain.

Intervention de Jean Yves Blanchard : il relancera le bureau d'études pour le dossier de sécurisation de la rue de la Croix Michel. Une réunion de la commission voirie sera à fixer pour effectuer le tour des chemins.

Intervention de Sabrina Bouchut : a participé à la réunion organisée par la CCMDL pour la présentation du projet de baignade naturelle d'Hurongues et à la distribution des sacs poubelles

Intervention de Roland Thollet : a participé à la réunion organisée par la CCMDL pour la présentation du projet de baignade naturelle d'Hurongues.

Intervention d'Yves Bonnard : fait part du projet des travaux d'assainissement, des conventions de passage seront à faire signer aux propriétaires concernés. Deux pompes de relevage seront installées en haut des jardins familiaux avec un petit local technique. Le réseau pluvial de la rue de la Croix Michel qui sera à envoyer au Pré de la Grande Font.

Intervention de Laurent Lhomme : a participé à la distribution des sacs poubelles.

Intervention d'Evelyne Monteiller : elle informe que la médiathèque est restée ouverte au public pendant les fêtes de fin d'année. Très bonne fréquentation en 2024. En 2025, continuité des expositions et animations. Retour de Cécile Guyot dans l'équipe de bénévoles à la médiathèque.

Intervention de Sabrina Petit : a participé à la distribution des sacs poubelles. A participé à la Commission Solidarités à Chevrières : présentation de Mme Gaelle Faure professeur de sport à la maison de santé, sport adapté à la pathologie avec comme objectif d'aide pour ces personnes. Elle a un partenariat avec la ligue avec le cancer. Elle souhaite développer un partenariat avec la CCMDL. Présentation du service numérique qui propose des cours informatiques à toute personne qui en aurait besoin, il propose également l'utilisation des smartphones. Bilan du transport social : coût important au niveau de la CCMDL.

Intervention de Frédéric Rivoire : a participé à la réunion organisée par la CCMDL pour la présentation du projet de baignade naturelle d'Hurongues.

Intervention de Jean Baptiste Giraud : fait part des sujets abordés lors de la réunion du groupement des 4 cantons : comice 5 et 6 juillet à Pomeys. A participé à la réunion organisée par la CCMDL pour la présentation du projet de baignade naturelle d'Hurongues et à la distribution des sacs poubelles. Il remercie Yves Besacier de sa présence lors de cette distribution des sacs poubelles pour son animation sur le compost. Notre référente Géraldine Renard était présente le samedi matin pour répondre aux questions sur le compost. Les guirlandes électriques ont été enlevées, ils restent les décorations en bois à enlever. L'entreprise Moretton a posé une lucarne sur le toit de l'église pour intervenir plus facilement sur le toit de l'église.

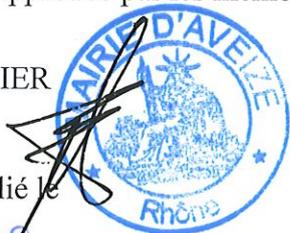
Intervention d'Estelle Geffard : elle informe d'une réunion en visio avec le CAUE afin d'échanger sur l'animation du 15 mars « Matinée de fleurir ».

Intervention de Florence Thizy : a préparé le diaporama pour la cérémonie des vœux, a réaménagé l'accueil de la mairie, et met à jour au fil de l'eau le site internet et Panneau Pocket. Elle saisit les dates du calendrier des fêtes sur le site internet. Panneau Pocket : 1320 abonnés d'Aveize.

Séance levée à : 22h50

Procès-verbal approuvé par les membres présents lors de la séance du 27/10/2025

Le Maire,
Michel BONNIER



Affiché et Publié le

28/10/2025

Le secrétaire de séance,
Estelle GEFFARD

A blue ink signature of Estelle Geffard.